

Approbation de la demande de domiciliation
à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier de
l'association RESIT

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 10 septembre 2024**

Délibération 2024/09/CFVU – 93

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande de domiciliation à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier de l'association RESIT.

Toulouse, le 10 septembre 2024

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 39
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0